

édito

Briques en décembre, joie d'entreprendre !

Petit dernier de l'année, ce 32ème numéro a pour ambition de :

- vous outiller pour accompagner les personnes ayant des idées suicidaires, pour renforcer la culture d'identitovigilance, mais aussi repérer les matelas à risque, ou intégrer l'IA au quotidien*
- vous inspirer avec des retours d'expérience et des résultats régionaux*
- vous enthousiasmer avec nos incontournables brèves.*

ENSEMBLE nous sommes le RREVA
Bonne lecture !

Les rédac-Chefs

La santé mentale – Grande Cause nationale 2025

La santé mentale est une composante indispensable de la santé d'une personne. Pour être en bonne santé, cela implique à la fois une bonne santé physique et une bonne santé mentale. Selon l'OMS « La santé mentale correspond à un état de bien-être mental qui nous permet de faire face aux sources de stress de la vie, de réaliser notre potentiel, de bien apprendre et de bien travailler, et de contribuer à la vie de la communauté. Elle a une valeur en soi et en tant que facteur favorable, et fait partie intégrante de notre bien-être. »

La Grande Cause nationale 2025 s'articule autour de quatre objectifs prioritaires :

- La **déstigmatisation** par le changement de regard sur les troubles psychiques et les troubles mentaux
- Le **développement de la prévention** et du repérage précoce
- L'**amélioration de l'accès aux soins** partout sur le territoire français
- L'**accompagnement** des personnes concernées dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne.

Quelques chiffres régionaux (Santé publique France Nouvelle-Aquitaine)

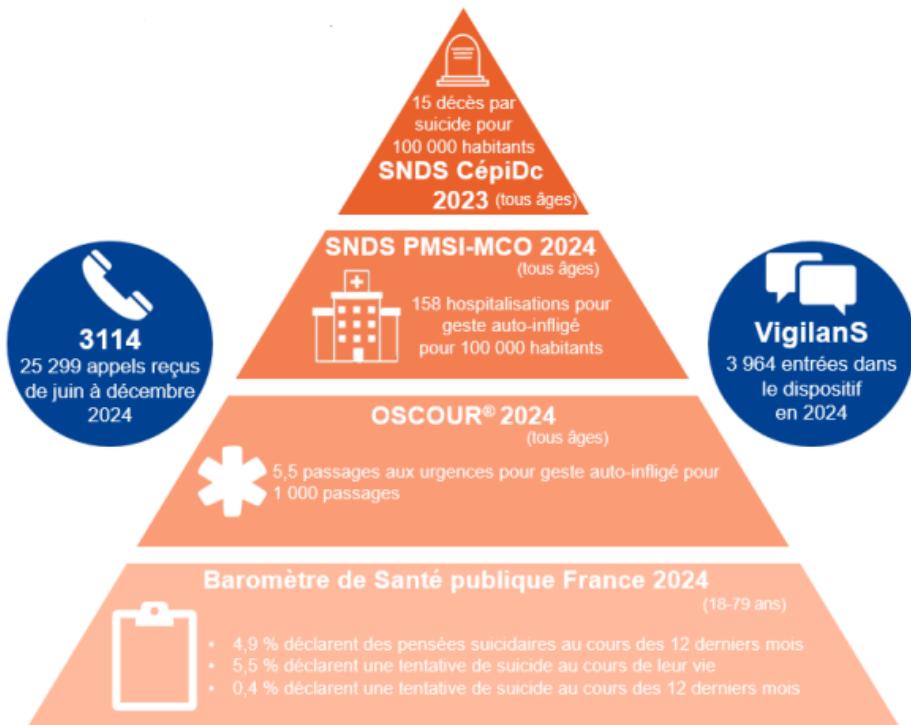
D'après les données du [Baromètre Santé 2024](#),

- environ 16 % des adultes néo-aquitains ont vécu un épisode dépressif caractérisé au cours des 12 derniers mois ;
- près de 6 % des adultes de 18 à 79 ans déclarent avoir été concernés par un trouble anxieux généralisé ;
- un adulte sur 20 a eu des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois ;
- plus d'un adulte sur 20 résidant en Nouvelle-Aquitaine déclare avoir fait une tentative de suicide au cours de sa vie.

Si les indicateurs en région Nouvelle-Aquitaine sont relativement proches de ce qui est observé au niveau national, les résultats montrent que les jeunes, les femmes et les personnes en situation de précarité ou isolées socialement sont les plus concernées.



Principaux indicateurs épidémiologiques en Nouvelle-Aquitaine (*Bulletin Conduites Suicidaires de Santé publique France Nouvelle-Aquitaine*)



Outils à disposition dans l'accompagnement des personnes ayant des pensées suicidaires

- **3114** : numéro d'appel gratuit, accessible 24H/24 et 7J/7, permet la prise en charge des personnes ayant des idées suicidaires et de leur entourage, depuis les premières idées de mort jusqu'à la crise suicidaire. Ce numéro est également à destination des professionnels de santé en recherche d'informations sur la prévention du suicide ou ayant besoin d'un avis spécialisé.
- **Vigilans** : dispositif qui a pour objectif de faire baisser le nombre de suicides et le nombre de récidives de tentative de suicide. Il consiste en un système de recontacte et d'alerte en organisant un réseau de professionnels de santé qui garderont le contact avec la personne ayant fait une tentative de suicide. Toute personne hospitalisée pour une tentative de suicide se voit proposer son inclusion dans Vigilans au moment de sa sortie.

Offre de soins

Bien qu'il manque de psychologues et psychiatres sur l'ensemble du territoire, des dispositifs existent afin de faciliter l'accès aux soins dans le secteur de la santé mentale.

- **Mon soutien psy** : dispositif qui propose jusqu'à 12 séances d'accompagnement psychologique chez un psychologue partenaire. La séance coûte 50 euros. Elle est remboursée à 60% par l'Assurance Maladie. Mon soutien psy s'adresse à toute personne, dès 3 ans, qui se sent angoissée, déprimée ou éprouve un mal-être.
- **Santé Psy Etudiant** : dispositif permettant aux étudiants de bénéficier de 12 séances gratuites avec un psychologue. Cet accompagnement peut être cumulé avec les séances proposées dans le cadre du dispositif Mon soutien psy.

Lutter contre la stigmatisation

Il existe une forme de tabou autour des troubles psychiques et de la maladie mentale, alimenté par la peur. A cela s'ajoute un faible niveau de connaissance de la population générale, des proches et des aidants professionnels sur la santé mentale. Ce manque d'information et la stigmatisation constituent une perte de chance en entraînant une qualité de soins moindre et contribuent au manque d'inclusion sociale des personnes vivant avec des troubles mentaux.

Il existe **un ensemble de pratiques** qui permettent de **déconstruire les stéréotypes** ancrés dans la société. Cela passe notamment par :

- **L'information** des citoyens et des acteurs de santé sur la santé mentale, qui permet de déconstruire les mythes et les représentations sociales.
- **L'adaptation** du système de soins en psychiatrie en faveur du respect des droits fondamentaux des personnes : consentement au soin, choix des traitements...
- **L'implication** des personnes concernées par un problème de santé mentale pour défendre leurs droits et favoriser le développement d'une offre de soins basée sur les concepts de rétablissement et l'inclusion dans la société.

Amandine DECONNINCK (ARS NA)

Infos identité santé : un nouvel outil numérique pour renforcer la culture d'identitovigilance

Lancée en juin dernier à l'occasion de la **4^e journée régionale d'identitovigilance**, l'application « **infos identité santé** » marque une nouvelle étape dans la diffusion des **bonnes pratiques d'identitovigilance** en Nouvelle-Aquitaine. Conçue par la **Cellule Régionale d'Identitovigilance (CRIV)** du **GRADeS ESEA**, cette ressource numérique vise à **accompagner les usagers et les professionnels de santé** dans la compréhension et l'appropriation de l'**Identité Nationale de Santé (INS)** — un pilier essentiel de la sécurité des parcours de santé.

Un outil pratique, accessible à tous

Pensé pour être simple d'usage et intuitif, « **infos identité santé** » se présente comme une véritable **application** : elle peut être installée sur **téléphone portable, tablette ou ordinateur**, et reste **accessible même hors connexion réseau**. Elle offre ainsi à chacun — usager comme professionnel — un accès rapide aux **principes clés de l'identitovigilance**, aux **règles de bon usage de l'identité nationale de santé (INS)**, et à des **informations pratiques** pour sécuriser l'identification des usagers tout au long du parcours de santé, de soins et de vie.

Favoriser l'appropriation des bonnes pratiques

Au-delà de sa dimension pédagogique, l'application s'inscrit dans une **démarche de sensibilisation active** avec pour objectif de **faciliter la diffusion d'une culture commune de la sécurisation de l'identification de l'usager**, en rendant les concepts réglementaires plus concrets et accessibles. Elle contribue ainsi à renforcer le lien **entre professionnels et usagers**, en favorisant la compréhension partagée d'une étape essentielle de la qualité des échanges de données de santé.

Un accès simple via le site régional

Ce nouvel espace numérique complète les actions de formation et de communication déjà déployées dans la région. **Infos identité santé** est présentée plus en détails sur le site Internet de l'**Identitovigilance en Nouvelle-Aquitaine** : <https://www.identito-na.fr/infos-identite-sante>

A télécharger dès maintenant !



Nathalie PERREAUD (CRIV)

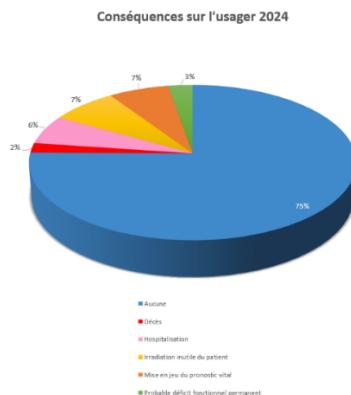
Les signalements d'identitovigilance en forte hausse en Nouvelle-Aquitaine

L'année 2024 a été marquée par une **nouvelle augmentation significative des signalements d'événements indésirables liés à l'identitovigilance**. Au total, **153 signalements** ont été enregistrés dans la région, soit une **hausse de 47 %** par rapport à 2023 — une année qui affichait déjà une progression spectaculaire **de plus de 120 %**.

Une dynamique portée par la culture du signalement

Cette évolution reflète avant tout une **meilleure appropriation de la culture de gestion des risques** dans les établissements. Les **établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)** sont désormais les acteurs les plus impliqués dans cette démarche : ils représentent **plus de 80 % des déclarants**, dont **68 % d'entre eux sont des EHPAD**.

L'analyse des signalements révèle une typologie d'incidents bien identifiée : **85 %** concernent des erreurs de **distribution de médicaments** ; viennent ensuite les **erreurs d'examens d'imagerie** (erreur de patient, confusion d'identité, mauvais examen attribué) puis **les erreurs d'identification primaire, de recueil de l'INS ou d'alimentation du DMP**. A ce jour, il est probable que ces dernières demeurent encore **sous-déclarées** car l'**identification de ces erreurs est étroitement liée à la consultation du DMP par les professionnels de santé et de Mon Espace Santé par les patients, une pratique en nette progression mais encore méconnue du grand public**.



Des conséquences parfois graves

Près d'un **quart des événements signalés** en 2024 ont eu des **effets graves** : hospitalisations, irradiations inutiles, voire décès ou séquelles durables. D'autres incidents, sans gravité médicale immédiate, ont néanmoins provoqué des **retards de diagnostic ou de prise en charge**, voire des **accidents évitables** (fractures non détectées, chutes, erreurs de suivi). Ces chiffres rappellent combien **l'erreur d'identité « patient »** reste un **facteur de risque majeur** pour la sécurité des usagers.

2025 : la tendance se poursuit

À ce jour, **plus de 160 signalements** ont déjà été recensés pour l'année 2025, dont **28 %** ont eu un **impact direct sur les usagers**. Cette progression confirme une **prise de conscience croissante** de la part des professionnels, notamment dans le **secteur médico-social**, où les pratiques de signalement deviennent plus systématiques.

Agir avant, plutôt qu'après

Si cette hausse témoigne d'une vigilance renforcée, elle rappelle aussi la nécessité de **poursuivre les actions de prévention et de formation**. Renforcer la fiabilité de l'identification des usagers, sécuriser les procédures d'administration et améliorer la traçabilité sont autant de leviers pour **réduire les risques en amont**. « Mieux vaut gérer les risques a priori que devoir les corriger a posteriori » : un principe simple, mais essentiel, que les acteurs de l'identitovigilance régionale s'attachent à faire vivre chaque jour.

Nathalie PERREAUD (CRIV)

Retour sur la journée régionale ESMS organisée par le CCECQA – 4 novembre 2025

Le 4 novembre dernier, près de 200 professionnels issus d'EHPAD, d'établissements et de services médico-sociaux de toute la Nouvelle-Aquitaine se sont réunis à Soyaux à l'occasion de la journée régionale ESMS organisée par le CCECQA. Cette rencontre, placée sous le signe du partage et de l'échange, a permis d'aborder les enjeux du nouveau dispositif d'évaluation porté par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Tout au long de la journée, les participants ont pu confronter leurs expériences, exprimer leurs interrogations et valoriser leurs réussites. Les échanges ont mis en lumière la richesse de cette démarche d'évaluation, parfois exigeante, mais porteuse de sens et de dynamique collective.

Parmi les retours marquants :

- Des Conseils de la Vie Sociale (CVS) plus participatifs,
- Des équipes renforcées et solidaires,
- Une vision partagée de l'évaluation, non comme un contrôle ponctuel, mais comme une étape structurante dans un processus d'amélioration continue.

👉 Le replay de la journée ainsi que les supports de présentation sont disponibles sur le site du CCECQA.

Cette action a été financée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du CPOM ARS-CCECQA

Clémire FOURNEREAU (CCECQA)

Innovation en région : testez les GPT du CPIAS NA

L'intelligence artificielle (IA) permet de gagner du temps, sous réserve de rester critique sur les éléments fournis par le robot utilisé, et sous réserve que la demande faite soit rédigée de façon précise, en exigeant des sources fiables et en gardant un regard critique sur les résultats.

Un « GPT » est une application au sein de l'IA ChatGPT : elle est paramétrée de telle sorte que les réponses soient cherchées exclusivement au sein de sites de référence préprogrammés.

Le centre d'appui à la prévention des infections associées aux soins de Nouvelle-Aquitaine (CPIAS NA) met à disposition plusieurs applications GPT à tester dans le domaine de la prévention des infections et de l'antibiorésistance :

- CPIAS NA – Prévention du risque infectieux en ESMS
- RéPIA – prévention et contrôle des infections et de l'antibiorésistance
- GPT “Parents Prévention”

Pour les utiliser, deux méthodes : 1) en mode guidé : l'IA vous pose quelques questions (type d'établissement, rôle, objectif, portée...) pour produire une réponse personnalisée et opérationnelle ; 2) en mode libre : vous posez directement votre question, et l'IA répond dans les limites du corpus de référence défini.

Seule obligation : disposer d'un compte ChatGPT (gratuit ou non) pour accéder en illimité à l'application.

- **Le GPT CPIAS NA – Prévention du risque infectieux en ESMS** est spécialement conçu pour les établissements et services médico-sociaux (ESMS). Il permet de créer, revoir, améliorer et structurer vos procédures liées au risque infectieux en s'appuyant uniquement sur les sources officielles : CPIAS, HAS, Santé publique France, HCSP.
- **Le GPT RéPIA** est conçu pour toutes les structures. Il permet de chercher et synthétiser des informations sur le site du réseau national de prévention des infections et de l'antibiorésistance (RéPIA) et des sites de références nationaux connexes (tels que : Santé Publique France, Société françaises d'hygiène hospitalière, infectiologie.com)
- **Le GPT Parents prévention** est à l'attention du grand public sur différents thèmes en lien avec la prévention des infections et l'antibiorésistance.

Ces GPT sont disponibles sur le site du CPIAS : CPIAS.Nouvelle-Aquitaine.lutte contre les infections nosocomiales
N'hésitez pas, une fois leur utilisation faite, à répondre au questionnaire de satisfaction qui vous sera proposé. Ces éléments permettront leur amélioration.

Dr Anne-Gaëlle VENIER (CPIAS NA)

Matelas thérapeutique : des contrôles à effectuer

Les matelas hôteliers ou thérapeutiques ont une durée d'utilisation limitée, recommandée par chaque fabricant, qui peut être réduite en fonction de leur fréquence d'utilisation et du protocole d'entretien appliqué.

Les éléments d'usures suivants peuvent être retrouvés :

- Housse : déchirée ou poreuse
- Mousse : affaissée ou tachée

La mousse du matelas peut être endommagée (affaissée, tachée) alors que le matelas semble intègre lorsqu'il est contrôlé muni de sa housse de protection. Des fluides biologiques peuvent imprégner la mousse si la housse du matelas n'est plus imperméable, et entraîner un risque infectieux pour le patient.



Mousse tachée



Fissures présentes à la surface d'une housse

Si vous observez ce type de dégradation de façon précoce (en deçà de la durée de garantie revendiquée par le fabricant), il est nécessaire de [le signaler à l'ANSM en matériovigilance, en raison du risque infectieux pour le patient.](#)

Comment déterminer que le matelas est toujours en bon état ?

- Examen de la mousse : déhousser le matelas afin d'inspecter l'état de la housse
- Examen de la housse : 2 tests peuvent être réalisés permettant de s'assurer que la housse est bien imperméable :

1) Test de la lumière : Après ouverture de la fermeture à glissière, soulever la partie supérieure de la housse du matelas et observer sa face intérieure devant une source lumineuse.

Résultat : Si des rayons lumineux passent à travers la housse (par des perforations, déchirures ou autres dommages), le matelas/la housse est à remplacer (remplacement du matelas dans son intégralité si la mousse est tâchée).

2) Test de l'eau : Après nettoyage de la partie supérieure de la housse avec une solution détergente neutre, ouvrir la fermeture à glissière pour inspecter l'intérieur de la housse.

Résultat : Si des tâches humides sont identifiées (correspondant à des perforations ou déchirures de la housse), le matelas/housse est à remplacer (remplacement du matelas dans son intégralité si la mousse est tâchée).

Afin de faciliter la gestion des matelas et leur renouvellement, il est recommandé d'indiquer sur ces derniers leur date de mise en service.

Camille FAURE (ERMVR)

Santé environnement : Présentation de la Mission d'Appui Santé Durable en Nouvelle-Aquitaine

Alors que le système de santé en France est responsable de 8% des émissions de gaz à effet de serre nationales, la nécessité d'un engagement des établissements sanitaires et médico-sociaux dans une démarche de transition écologique est essentielle.

Dans ce contexte, l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a publié une feuille de route Transformation Écologique du Système de Santé 2024-2028 (TESS) et créé la Mission d'appui santé durable. Elle a pour objectif d'accompagner tous les acteurs de la santé de la région et a été confiée, à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt, à l'association Agir Durablement en Santé ne Nouvelle-Aquitaine. Elle est animée par 3 salariées et deux experts bénévoles.

Les actions de la Mission d'appui s'articulent autour de trois priorités :

- DECARBONNER :
 - Réduire l'empreinte écologique du système de santé : encourager la diminution des émissions de gaz à effet de serre et la mise en place de plans de transition.
 - Accompagner les établissements de Nouvelle-Aquitaine sur le terrain et répondre à leurs besoins.
 - Sensibiliser par des webinaires et des ressources pédagogiques témoignant d'actions concrètes pour intégrer les enjeux de développement durable dans les pratiques.
 - Soutenir d'autres sujets comme les soins éco-responsables, l'alimentation durable, le tri et la gestion des déchets ou la mobilité...
- CERTIFIER :
 - Promouvoir le référentiel NF Environnement sur l'hébergement de l'AFNOR ainsi que le label « Bloc éco-responsable » de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.
 - Accompagner les structures dans leur autodiagnostic et leurs plans d'action grâce à deux plateformes en ligne mises à disposition des établissements ;
 - Construire un réseau régional des établissements engagés et des observatoires associés.
- OBSERVER :
 - Répertorier les données existantes pour les partager et orienter les politiques publiques dans l'accompagnement des acteurs de terrain ;
 - Suivre l'évolution des actions des établissements et les partager.
 -

La création de la Mission d'Appui Santé Durable par l'ARS Nouvelle-Aquitaine illustre donc la volonté de faire de la santé un levier de transition écologique en région. En associant tous les acteurs, en proposant des solutions concrètes et en accompagnant les établissements sur le terrain, elle vise à construire un système de santé plus résilient.

Pour tout renseignement, les établissements peuvent contacter la mission à l'adresse : mission.appui@adsna.fr

Coline SALARIS-BORGNE (Directrice)

La 3^{ème} campagne d'immunisation des nouveau-nés et nourrissons contre les bronchiolites à VRS a démarré le 1er septembre 2025.

Deux stratégies d'immunisation alternatives sont disponibles :

- **La vaccination maternelle (ABRYSVO®)** proposée entre 32 et 36 SA, permettant le transfert transplacentaire des anticorps maternels et assurant une protection du nouveau-né dès la naissance ;
- **Ou l'administration d'un anticorps monoclonal (nirsévimab) recommandée chez les nouveau-nés et nourrissons** durant leur première saison d'exposition au VRS, et depuis fin septembre 2025, chez les enfants jusqu'à 24 mois qui demeurent vulnérables au cours de leur deuxième saison d'exposition.

L'année dernière, en Nouvelle-Aquitaine, près de 80,5% des nouveau-nés nés pendant la campagne ont bénéficié d'une immunisation contre le VRS. Par ailleurs, la moitié des nourrissons nés avant le lancement de la campagne soit entre les mois de février et août ont pu recevoir une dose de rattrapage de nirsévimab, leur assurant une protection durant toute la période de circulation virale.

L'enjeu pour cette nouvelle campagne est double : poursuivre la dynamique engagée pour la protection des nouveau-nés nés pendant la campagne et renforcer la mobilisation de l'ensemble des acteurs, notamment des médecins pédiatres et généralistes, afin d'optimiser le rattrapage des nourrissages nés avant son démarrage.

L'OMEDIT Nouvelle-Aquitaine mettra à votre disposition prochainement un flyer, conçu pour accompagner et optimiser le rattrapage des nourrissons les plus grands.

Dr Blandine MALBOS (OMEDIT NAG – Mission Vaccination)

Création de l'Equipe Mobile en Antibiothérapie (EMA) du Limousin !

La création des EMA

Les Équipes Mobiles en Antibiothérapie (EMA) ont été créées en 2020 dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre l'antibiorésistance. Leur déploiement s'inscrit pleinement dans le plan gouvernemental 2022–2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance, qui vise à renforcer les actions de terrain dans une approche « Une seule santé » « One health ».

Ces équipes pluridisciplinaires interviennent dans les établissements de santé, les établissements médico-sociaux et en ville pour promouvoir le bon usage des antibiotiques, prévenir les infections associées aux soins et accompagner les professionnels dans leurs pratiques.

Une forte collaboration

En collaboration étroite et coordonnée avec les Centres Régionaux en Antibiothérapie (CRAtb), elles sont une branche essentielle afin d'atteindre les objectifs du plan : réduire la consommation d'antibiotiques, limiter l'émergence de bactéries multi résistantes et améliorer la qualité des soins.

La lutte contre l'antibiorésistance et la promotion du bon usage des antibiotiques s'articule avec d'autres organismes comme le réseau des CRATB, l'OMEDIT, les CPIAS et leur missions nationales, la SPILF, la CPAM, l'HAS, le HCSP, SPF, le méta réseau PROMISE à l'échelon européen.

L'EMA Limousin

Grâce à l'appui de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine, l'EMA Limousin nouvellement créée en 2025 vient étendre l'EMA Corrèze basée à Tulle en place depuis 2023. Elle est composée de professionnels de santé dédiés, infirmières spécialisées en infectiologie, infectiologues, généraliste, hygiéniste, pharmacien, microbiologiste.

Des exemples de nos actions

L'EMA Limousin répond aux avis d'infectiologie de tout le territoire, par avis téléphoniques ou téléexpertise en passant par la plateforme OMNIDOC.

De manière pratique ces derniers mois nous avons développés des fiches antibiotiques pour l'utilisation de l'amoxicilline à forte posologie en IV pour améliorer les protocoles d'administration et prévenir les effets secondaires, faciliter, sécuriser et rassurer par ses fiches le retour des patients à domicile sous cet antibiotique.

Nous analysons aussi la consommation des antibiotiques utilisés au sein du CHU, et nous réunissons avec les membres de la COMAI (Commission des Anti-Infectieux) dans les établissements de Limoges, Brive et Tulle.

Nous avons participé à des réunions CPTS pour apporter des informations pratiques et claires sur le bon usage des antibiotiques. D'autres réunions seront prévues en 2026.

Nous organisons le 10 décembre 2025 à Tulle une soirée de formation au bon usage des antibiotiques destinés aux médecins généralistes de Corrèze et autres professionnels de santé ;

À l'occasion des Journées Nationales de Sensibilisation au bon usage des Antibiotiques et à l'Antibiorésistance (JNS2A), un stand d'information sera proposé aux CHU de Limoges, et CH de Brive, Tulle, Ussel, Guéret courant novembre et début décembre.

Cette journée vise à sensibiliser les professionnels de santé, les patients et le grand public aux enjeux du bon usage des antibiotiques.



Le stand, conçu sous une forme ludique et interactive, proposera ressources pédagogiques, animations et temps d'échanges. Des professionnels des services des maladies infectieuses et tropicales, de l'EMA Limousin, des unités d'hygiène, ainsi que des pharmacies, seront présents pour répondre aux questions des visiteurs.

Depuis 2023 26 EPHAD sur 36 de Corrèze ont été conventionnés avec l'EMA. Nous allons poursuivre ce travail sur les départements de Creuse et de Haute-Vienne pour apporter soutien, appui, formation aux établissements qui le souhaitent.

Dr Sophie DUCROIX-ROUBERTOU (EMA Limouzin – CHU Limoges)

Brèves !!

⇒ Dans le cadre du partenariat Haute Autorité de Santé (HAS) – Collège français des anesthésistes-réanimateurs (CFAR), un nouveau **Flash Sécurité Patient (FSP)** vient d'être mis en ligne : [« Erreur de côté lors d'une anesthésie loco-régionale. À gauche ou à droite ? Jamais sans mon check ! »](#). Ce Flash, élaboré par le CFAR et labellisé par la HAS, s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

Il vise à **prévenir les erreurs de côté** en anesthésie loco-régionale (ALR) et à **rappeler les mesures essentielles de sécurité**, notamment :

- Le **marquage systématique** du site opératoire,
- La **vérification en équipe** du côté opératoire,
- La **gestion rigoureuse des interruptions de tâche**,
- Et le **renforcement de la sécurité médicamenteuse**.

Retrouvez l'ensemble des FSP sur le site de la HAS : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3240311/fr/flash-securite-patient

⇒ Les épisodes 4 et 5 du podcast « **Portrait de Soi.gnants** » sont en ligne :

- [Une responsable hôtelière dynamique - CausRI en EHPAD | Podcast on Spotify](#)
- [Quand joie de vivre rime avec soignant - CausRI en EHPAD | Podcast on Spotify](#)



Professionnels ou usagers, vous pouvez : contacter l'équipe éditoriale pour adresser vos commentaires et vos propositions de contributions au bulletin : ars-na-cvags@ars.sante.fr ; suivre l'actualité du bulletin et de ses followers sur Twitter : [@BriquesJournal](#) ; vous [inscrire ici pour recevoir les prochains avis de parution de Briques et/ou de Mires](#) ; rester informés en consultant la page « [actualités](#) » du site reva-na.fr.